

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 31 octobre 2025

### L'Institut national du cancer initie un partenariat avec Doctolib et les services numériques en santé pour sensibiliser aux dépistages des cancers

Le dépistage représente un levier majeur pour lutter contre les cancers. Pourtant, les taux de participation aux trois programmes de dépistage organisé restent en France en deçà des recommandations européennes. Pour soutenir les dépistages et aller chercher les personnes par différents leviers, l'Institut national du cancer se rapproche des services numériques en santé pour adresser des messages de sensibilisation aux personnes éligibles. Un partenariat avec Doctolib vient d'être signé. L'Institut espère développer ce type de collaboration avec d'autres plateformes en ligne.

#### « Rappels de Santé » : un dispositif de sensibilisation pour contribuer à la prévention des cancers

En 2023, 78 %<sup>1</sup> des Français déclarent avoir eu recours à des services de prise de rendez-vous en ligne. Pratique ancrée dans le quotidien des Français, ces services contribuent de fait aujourd'hui à la sensibilisation en santé avec la diffusion d'informations contextualisées. Grâce aux données de profil renseignées par les utilisateurs<sup>2</sup>, des messages ciblés peuvent également leur être adressés.

Dans le cadre du partenariat entre l'Institut national du cancer et Doctolib, le dispositif « Rappels de Santé » est déployé sur l'application. Il consiste en des messages adressés aux populations concernées par les dépistages sur la base des critères d'âge et de sexe<sup>3</sup>.

Chacun peut ainsi, en fonction du dépistage recommandé, prendre directement rendez-vous avec le professionnel de santé soit pour réaliser l'examen (pour les cancers du sein et les cancers du col de l'utérus) soit pour bénéficier du test de dépistage à réaliser chez soi (pour le dépistage des cancers colorectaux). Une fonctionnalité permet également de renseigner la date du dernier dépistage pour ainsi recevoir un nouveau message de rappel lorsque celui-ci est à renouveler. En écho aux messages destinés au grand public, des messages sont également adressés aux professionnels de santé.

---

<sup>1</sup> Enquête en ligne réalisée par Harris Interactive pour la Délégation au Numérique en Santé sur un échantillon national représentatif de 2 032 personnes du 22 au 27 novembre 2023.

<sup>2</sup> Chaque utilisateur peut autoriser dans son application des services personnalisés dont la réception de recommandations en santé.

<sup>3</sup> Ce ciblage ne permet pas de tenir compte du niveau de risque de la personne. Aussi, chaque message précise, le cas échéant, que la conduite à tenir pourra être adaptée par le professionnel de santé.

Avec ce dispositif, l'Institut national du cancer et Doctolib espèrent favoriser le passage à l'acte. L'Institut national du cancer a également pris contact avec les principaux services qui proposent la prise de rendez-vous en ligne pour proposer un dispositif de sensibilisation aux dépistages.

**Un seul objectif commun : augmenter la participation aux dépistages au bénéfice de la santé de nos concitoyens.**

### Le point sur les dépistages des cancers

Trois programmes nationaux de dépistage organisé des cancers sont prévus aujourd'hui. Ces dépistages favorisent la détection de la maladie à un stade précoce. Dans ce cas, les chances de guérison sont plus importantes. Les traitements sont généralement moins lourds et entraînent moins de séquelles. Par exemple, un cancer colorectal détecté à un stade précoce se guérit 9 fois sur 10. Diagnostiqué à un stade métastatique, la survie à 5 ans de ce cancer n'est que de 14,3%.

### Le dépistage des cancers du sein

Ce dépistage s'adresse aux **femmes de 50 à 74 ans** sans facteur de risque autre que l'âge, sans symptômes ni antécédents personnels ou familiaux. Sur la période 2023 – 2024, **seulement 46,3 %<sup>4</sup> des femmes concernées ont réalisé ce dépistage**. L'examen de référence est la mammographie complétée par un examen clinique des seins. Ce dépistage est à réaliser tous les 2 ans. Dans le cadre du dépistage organisé, les mammographies bénéficient d'une seconde lecture assurée par un autre radiologue.

### Le dépistage des cancers du col de l'utérus

Ce dépistage est recommandé aux femmes de 25 à 65 ans. **Sur la période 2020 – 2022, le taux de participation s'élève à 59,5 %<sup>5</sup>**. En pratique, l'examen consiste en un simple prélèvement au niveau du col de l'utérus dont l'analyse dépend de l'âge. Entre 25 et 29 ans, il vise à identifier au plus tôt des cellules anormales, entre 30 et 65 ans, c'est la présence du papillomavirus humain qui est recherchée. Pour être efficace, le dépistage doit être réalisé régulièrement dans les intervalles recommandés : tous les 3 ans pour l'examen cytologique entre 25 et 29 ans, puis tous les 5 ans pour la recherche de virus entre 30 et 65 ans.

### Le dépistage des cancers colorectaux

Ce dépistage s'adresse aux **femmes et aux hommes de 50 à 74 ans** sans facteur de risque autre que l'âge, sans symptômes ni antécédents personnels ou familiaux de maladie touchant le côlon ou le rectum. Sur la période 2022 – 2023, **seulement 34,2 %<sup>6</sup> de la population cible a réalisé ce dépistage**. À réaliser tous les 2 ans chez soi, le test est simple, rapide et efficace. Il consiste à prélever un peu de selles de manière hygiénique, et à l'envoyer par la poste au laboratoire pour analyse<sup>7</sup>. Si ce test est positif (dans 3 à 4 % des cas), une coloscopie sera prescrite pour déterminer l'origine du saignement. Celui-ci n'est pas obligatoirement le signe de la présence d'un cancer. Il peut notamment s'agir de polypes (lésions précancéreuses) qui seront retirés lors de l'examen, et le cancer sera alors évité.

**[En savoir plus sur les dépistages des cancers sur jefaismondepistage.cancer.fr](https://jefaismondepistage.cancer.fr)**

---

<sup>4</sup> Données Santé publique France

<sup>5</sup> Ibid

<sup>6</sup> Ibid

<sup>7</sup> Le résultat est ensuite disponible par lien adressé par SMS (3 jours ouvrés après l'envoi du test) ou par courrier (15 jours ouvrés après l'envoi du test). Le médecin, si vous l'autorisez, recevra également le résultat.

---

#### À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

[www.cancer.fr](http://www.cancer.fr) – [Suivez-nous sur X](#)

---

#### CONTACTS PRESSE

##### Institut national du cancer

Responsable des relations media - Lydia Dauzet - 01 41 10 14 44

Attachée de presse - Juliette Urvoy – 01 41 10 14 41

06 20 72 11 25 – [presseinca@institutcancer.fr](mailto:presseinca@institutcancer.fr)